



VOTRE PARCOURS D'ADHÉSION

C'EST SIMPLE ET RAPIDE !

1 SIMULEZ EN LIGNE VOTRE TARIF D'ASSURANCE DE PRÊT

- obtenez en moins d'une minute l'estimation de votre tarif d'assurance de prêt sur **Cardif.fr**
- demandez ensuite d'être rappelé(e) par un conseiller pour finaliser votre devis

OU

- contactez-nous directement (appel gratuit)

POUR NOUS CONTACTER

0 800 05 56 56 Service & appel gratuits

Appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 9h30 à 19h30

2 RÉALISEZ VOTRE DEVIS PERSONNALISÉ PAR TÉLÉPHONE

Vous réalisez votre devis personnalisé **avec l'aide d'un conseiller**. C'est une étape indispensable pour adhérer à Cardif Liberté Emprunteur. **C'est gratuit et sans engagement.**

Les informations demandées par le conseiller sont :

- le montant du prêt
- la durée du prêt
- les garanties minimales demandées par la banque

En cas de renégociation de prêt, munissez-vous du tableau d'amortissement de votre prêt en cours.

Le devis personnalisé est envoyé à votre adresse e-mail.

3 CRÉEZ VOTRE ESPACE D'ADHÉSION EN LIGNE

Après avoir reçu et accepté votre devis personnalisé, **envoyez les documents par mail :**

cardifadhesiondirectdigital@cardif.fr

- le nom et l'adresse complète de votre organisme prêteur
- votre pièce d'identité, en cours de validité scannée recto verso
- votre numéro de téléphone mobile
- votre adresse postale

Vous recevrez un e-mail de notre gestionnaire CBP Solutions avec votre numéro de dossier personnel et un lien qui vous dirigera vers la page d'accueil de votre espace d'adhésion personnel et sécurisé.

Connectez-vous ensuite à votre espace d'adhésion en saisissant le **code SMS à 6 chiffres** reçu sur votre téléphone mobile.

4 ADHÉREZ EN QUELQUES MINUTES

Complétez les éléments suivants, nécessaires à l'adhésion, notamment :

- le bulletin d'adhésion
- les formalités médicales (Questionnaire de santé)
- la fiche standardisée d'information
- le mandat de prélèvement SEPA
- la notice

Validez et signez électroniquement votre adhésion.

Une fois les documents validés, vous recevez un **code SMS à indiquer**. Vous finalisez ainsi votre adhésion en ligne.

5 TÉLÉCHARGEZ ET IMPRIMEZ VOTRE ATTESTATION D'ASSURANCE DE PRÊT

Une fois votre adhésion acceptée, retrouvez les documents contractuels dans votre espace client sécurisé :

- en quelques heures, si pas de traitement spécifique
- en moins de 48 heures, si besoin d'effectuer une étude complémentaire

Vous pouvez télécharger votre attestation directement depuis votre espace d'adhésion personnel.

Enfin, transmettez l'attestation d'assurance de prêt à votre organisme prêteur.



BON À SAVOIR

Comment adhérer pour les personnes morales ?

Merci de joindre :

- une copie certifiée conforme de tout acte ou extrait de registre officiel constatant la dénomination, la forme juridique, l'adresse du siège social et l'identité des associés et dirigeants sociaux
- les photocopies des pièces d'identité des dirigeants et de la personne à assurer en cours de validité
- une photocopie de l'extrait du registre du Commerce et des Sociétés datant de moins de trois mois
- les mandats et pouvoirs
- les derniers statuts à jour